



ASSOCIATION
DES COMMUNES
DE LA VEVEYSE

Aux déléguées et délégués des Communes de la Veveyse

Bossonnens, le 3 avril 2024

Assemblée des Délégués

Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre prochaine Assemblée des Délégués qui aura lieu le

jeudi 25 avril 2024 à 19 h 00

à la Salle Charpentier de la Maison Saint-Joseph

Chemin de la Racca 15 à Châtel-St-Denis

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil - Salutations - Constitution de l'Assemblée - Nomination des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 23 novembre 2023
3. Rapport de gestion 2023
4. Comptes de résultats et comptes des investissements 2023
 - a. Présentation
 - b. Rapport de l'organe de révision
 - c. Rapport de la Commission financière
 - d. Approbation
5. Message n° 3 Demande de crédit supplémentaire relatif au dépassement des coûts liés à l'établissement du Plan Directeur Régional (PDR)
 - a. Présentation
 - b. Rapport de la Commission financière
 - c. Approbation
6. Règlement relatif aux contributions financières
 - a. Présentation
 - b. Rapport de la Commission financière
 - c. Approbation

7. Mandat de prestations entre l'ACV et la fondation Pro Senectute Fribourg dans le cadre de l'exécution des tâches définies en lien avec la politique senior du district de la Veveyse
 - d. Présentation
 - e. Rapport de la Commission financière
 - f. Approbation
8. Approbation du Plan Directeur Régional
 - a. Présentation
 - b. Approbation
9. Divers

Afin de permettre la préparation de la séance, les délégués-ées et les communes sont invités à communiquer leurs questions ou propositions **par écrit ou par courriel à info@acv-fr.ch jusqu'au 22 avril prochain**. Bien entendu, d'autres questions pourront être posées lors de l'assemblée.

Pour rappel, chaque commune dispose d'une voix par tranche de 500 habitants, la dernière fraction supérieure à 250 donnant également droit à une voix. Par conséquent, chaque commune désigne le nombre de délégués qui représentent ses voix ; un délégué ne pouvant toutefois représenter plus de 5 voix.

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, nous vous présentons, Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué, nos salutations distinguées.

Association des Communes de la Veveyse



François Genoud
Président de l'Assemblée des Délégués



Joëlle Ducotterd
Responsable de l'administration

Annexes :

1. PV de l'assemblée du 23 novembre 2023
2. Rapport de gestion 2023
3. Comptes 2023
4. Message n° 3 Dépassement du PDR
5. Règlement relatif aux contributions financières et pour information formulaire de demande de contributions financières et aide-mémoire pour les demandeurs de contributions financière
6. Mandat de prestations entre l'ACV et la fondation Pro Senectute Fribourg et annexe
7. Dossier du PDR

Copie adressée au Conseil communal